

# Annexe 1

-----

## DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL DE DROIT

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

**date limite de retour : le 22 mars 2026**

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement

Et dans le cadre d'une cessation progressive d'activité  à compter du : .....

Je soussigné(e) :

NOM : .....

NOM de jeune fille : ..... Prénom : .....

Ecole d'affectation .....

Nature du poste : .....

(préciser adjoind - directeur d'école - Brigade - enseignant spécialisé ou autres)

sollicite l'autorisation d'exercer mes fonctions à temps partiel durant l'année scolaire 2026-2027 selon les modalités suivantes : (cocher l'une des cases ci-dessous)

**50%**

écoles à 4 jours : libération de 2 journées entières par semaine

écoles à 4.5 jours : libération de 2 journées entières par semaine et 1 mercredi sur 2

**75%**

écoles à 4 jours : libération d'1 journée entière par semaine

écoles à 4.5 jours : libération d'1 journée entière par semaine et 1 mercredi sur 4

**78.13%**

pour les écoles à 4.5 jours uniquement, libération d'1 journée entière par semaine

**80 %** (voir les modalités dans la circulaire)

### Pour les écoles à 4.5 jours :

**Rappel :** la quotité de temps de travail à temps partiel est calculée en rapportant le nombre d'heures effectuées au service d'enseignement de 24 heures pour un temps plein.

### **Cas particulier :**

si votre quotité effective à la rentrée 2026 est inférieure à 75 % du fait de l'organisation des horaires de votre école, souhaitez-vous que votre quotité soit ajustée à 75 % ? Oui  Non  Ne se prononce pas encore

## **TEMPS PARTIEL 50% ANNUALISÉ :**


Les enseignants souhaitant un **50 % annualisé** sont invités à se faire connaître par courrier électronique séparé en précisant la période souhaitée. Cette modalité spécifique nécessitant un fonctionnement particulier, chaque cas sera étudié en fonction de la possibilité de constituer un binôme couvrant la totalité de l'année scolaire.

- je souhaite travailler la période 1 (1 septembre-31 janvier)
- je souhaite travailler la période 2 (1 février – 31 août)
- j'accepte de modifier la période travaillée si cela peut permettre de constituer un binôme
- en cas de refus, je souhaite travailler  à temps partiel (quotité .....) /  à temps complet

---

## **MOTIF DE LA DEMANDE :**

- pour élever un enfant de moins de 3 ans (préciser sa date de naissance) : -- ans** (*joindre la copie du livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance*)

 *L'enseignant, bénéficiaire d'un temps partiel de droit et dont l'enfant atteint l'âge de 3 ans en cours d'année, sera par défaut placé en temps partiel sur autorisation pour le reste de l'année scolaire à compter des 3 ans de l'enfant.*

- Pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge (âgé de moins de 20 ans), à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ou victime d'un accident ou d'une maladie grave**

les justificatifs demandés sont :

- Certificat médical d'un praticien hospitalier ou notification MDPH en cours de validité
- Copie du livret de famille à jour ou acte de naissance daté de moins de 3 mois (PACS)

- pour handicap** (*joindre la notification MDPH en cours de validité*)

---

## **OBSERVATIONS EVENTUELLES :**

Dans l'intérêt des élèves, le partage de sa classe implique une communication approfondie et régulière avec l'enseignant titulaire ou stagiaire qui complète votre service.

A réception d'un message dans votre boîte mail académique, il vous appartiendra de télécharger votre arrêté de temps partiel via l'application « Agape-arrêtés ». Aucun envoi postal ne sera effectué.

A .....le.....

Signature

**Document à retourner par courrier électronique uniquement à :**

**1 - circonscription de rattachement  
et**

**2 - copie à [gestioncollective37@ac-orleans-tours.fr](mailto:gestioncollective37@ac-orleans-tours.fr)**

**jusqu'au 22 mars 2026, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives.**